

APPEL DE DOSSIERS / Programmation 2023 - 2024

Le Centre d'art Jacques-et-Michel-Auger, le centre d'exposition en arts visuels et médiatiques contemporains de Victoriaville, invite les artistes, les collectifs d'artistes ainsi que les commissaires à soumettre un projet d'exposition pour sa programmation 2023 – 2024.

Le centre est ouvert à la diversité des pratiques contemporaines. Il valorise des démarches engagées dans la recherche et le renouvellement des disciplines et/ou qui ouvrent de nouvelles pistes de réflexion sur des enjeux qui touchent la collectivité et entrent en résonance avec l'actualité et les réalités régionales. Un comité de sélection se réunira au cours de l'hiver pour analyser les candidatures reçues. Le comité accordera une attention particulière aux propositions d'artistes de la région ainsi qu'aux propositions d'artistes des premiers peuples et des communautés culturelles.

Le Centre d'art Jacques-et-Michel-Auger s'investit au quotidien dans une médiation artistique de qualité tant pour les publics adultes que pour les jeunes.

Les artistes peuvent compter sur les ressources en communications, technique et médiation du centre et reçoivent des droits d'exposition et un forfait de transport.

La date limite pour soumettre un dossier est le 10 janvier 2022.

Les critères de sélection sont : la pertinence de la démarche artistique, la qualité et la diversité des propositions en regard de l'ensemble de la programmation annuelle.

Consultez l'appel de dossier en ligne sur le site internet www.centredartauger.com

Voir les directives en page 2.

CENTRE D'ART JACQUES-ET-MICHEL-AUGER
APPEL DE DOSSIERS / programmation 2023- 2024
Directives

Sont acceptés seulement :

- Les documents regroupés dans un seul dossier compressé, acheminé par courriel ou *we transfer*. (Nous n'acceptons pas les dossiers acheminés via Drop Box ou Google).
- Les dossiers postés au plus tard le jour de la date limite.

Documents requis :

- Formulaire d'inscription rempli.
- Curriculum vitae (trois pages maximum).
- Démarche artistique (une page).
- Projet d'exposition (maximum 2 pages).
- Dossier de presse (cinq pages).
- 10 à 15 images (JPG n'excédant pas 1 Mo chacun, numérotés de 01. à 15. suivi du nom de famille de l'artiste) et/ou un maximum de deux vidéos n'excédant pas 10 minutes au total. Nous recommandons de ne pas intégrer vos visuels dans un pdf contenant du texte.
- Liste descriptive des images (numéro, titre, médium, format, année de réalisation).

Vous recevrez un accusé de réception. SVP tenez compte d'un délai de réponse dû au congé des fêtes, du 21 décembre au 4 janvier.

Date limite : le 10 janvier 2022.

Les dossiers doivent être adressés par courriel à :

mediation@centredartauger.com

Ou par la poste :

Centre d'art Jacques-et-Michel-Auger
Comité de sélection
150, rue Notre-Dame Est
Victoriaville, Québec G6P 3Z6

Si vous utilisez la poste, n'envoyez pas d'originaux. SVP. Ne pas brocher ni mettre les documents sous pochette plastique. Aucun dossier physique ne sera retourné.

Informations : 819 751-4515 poste 3145

www.centredartauger.com

Centre d'art Jacques-et-Michel-Auger - 150, rue Notre-Dame Est, Victoriaville, G6P 3Z6 - 819 751-4515 -

[Date]

2